



www.chevrieres42.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 17 février à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Étaient présents : Norbert DUPEYRON, Bruno BASSON, Christiane DUBOEUF, Stéphane MOULARD, Pierre FOURNEL, Maire-Joëlle PERRET, Catherine BRUEL, Christophe FONTANAY

Absents excusés : Hervé GAGNARD (pouvoir donné à Bruno BASSON), Louis ROUSSET (pouvoir donné à Marie-Joëlle PERRET), Louisa SAHUC (pouvoir donné à Norbert DUPEYRON), Gaëlle THONNERIEUX (pouvoir donné à Catherine BRUEL), Sylvie BARCET.

Secrétaire de séance : Pierre FOURNEL

Le Procès-verbal du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

1) Intercommunalité

Guide Communes à Energie Positive (CEPOS)

Il est fait part au Conseil que les guides CEPOS vont être déposés dans les bibliothèques du réseau COM'MONLY et seront ainsi consultables par la population.

Ce document propre à chaque commune de la Communauté de Communes, permet de voir où en est la commune sur son degré d'autonomie énergétique.

Projet baignade Hurongues

Il est indiqué au Conseil que lors du dernier conseil communautaire du mois de janvier 2025, ce projet a été soumis à l'approbation des élus et a été adopté.

2) Occupation temporaire domaine

Il est fait part au Conseil que les nouveaux gérants du bar demandent à la commune, de pouvoir installer une terrasse de 20m² sur le domaine public.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise en place d'une convention d'occupation temporaire d'utilisation du domaine public avec les nouveaux gérants du bar.

3) Ressources Humaines

Le Centre de Gestion de la Loire, a décidé d'engager une démarche visant à proposer aux collectivités qui le souhaitent, une convention de participation relative au risque « Santé ». Le CDG42 propose à l'ensemble des Maires de s'associer à la procédure qui sera lancée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le mandatement du CDG42 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé.

4) Assainissement

Les travaux d'assainissement sur la RD 103 à la sortie du bourg et sur la RD 6 vers le secteur de la Bertholière et le Guichard vont commencer le 24 février 2025. L'objectif de ces travaux est de :

- Mettre en séparatif les eaux usées et les eaux de pluie, sur la Route de Saint-Symphorien sur Coise (RD 103).

- Créer un réseau neuf, pour remplacer le réseau actuel se trouvant le long et sous la voie piétonne (RD 6, Route de Saint-Galmier). Le nouveau réseau se situera sur la route départementale.

Durant ces travaux :

- ✓ **POUR LA RD103** : En direction de St Denis sur Coise, la route sera fermée à la circulation du 24 février au 7 mars 2025. Une déviation sera mise en place par la Roue et la Route de Grammond à Savigneux. Puis une circulation alternée sera mise en place avec feux tricolores à compter du 10 mars 2025.
- ✓ **POUR LA RD6** : une circulation alternée sera mise en place du 10 mars jusqu'au 9 mai 2025.

5) **Divers**

Il est fait part au Conseil des informations suivantes :

- Le rallye Baldomérien passera sur la commune le week-end du 28/02 et 01/03/2025.
- Commission bâtiments fixée au vendredi 7 mars 2025 à 17h

Prochaine réunion du Conseil Municipal le lundi 24 mars 2025.

JARDINS COLLECTIFS

Des parcelles sont disponibles. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en Mairie. Chaque parcelle fait environ 100m². Le loyer est de 50€/an + la consommation d'eau pour l'arrosage (3.50€/m³).

CLASSES EN 5

Si vous êtes des Classes en 5, reprenez dès à présent, la date du samedi 4 Octobre pour passer une agréable journée à la salle du Pré 'O avec tous vos conscrits.
Nous vous ferons passer les inscriptions plus tard. Retenez le samedi 4 Octobre 2025.

INFORMATIONS ACCA

L'ACCA de Chevières informe qu'elle procédera au paiement des terrains pour l'année 2024 le **dimanche 2 mars 2025** à la salle des fêtes de 10h à 12h.

Puis l'après-midi, l'ACCA organise son concours de belote : inscription à partir de 14 heures : Premier prix 140 Euros Second 2 jambons tous les joueurs seront primés, casse-croûte offert, prix de la doublette 18 euros.

MA SANTE COMMUNALE

Le groupe AXA assurera une permanence à la mairie le **mardi 11 mars** afin d'adresser des offres promotionnelles pour la protection santé pour les habitants de Chevrières.

Nouveau

LES COMPOSTEURS SONT EN SERVICE
- SITE LE PRE'O
- SITE ANCIEN LAVOIR

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes



INFORMATION SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF

LANCEMENT DU SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF

LE VENDREDI 28 MARS DE 16H30 A 18H30

A LA SALLE LE PRE'O

POURQUOI ? Depuis le 1^{er} janvier 2024, les particuliers doivent pouvoir trier leurs déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, résidus du jardin, marc et filtres à café usagés, coquilles d'œufs...). C'est pourquoi la commune et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais ont mis en place un site à votre disposition.

QUEL INTERET ?

Réduire son sac noir, en moyenne c'est 30 % de déchets compostables dans nos poubelles.

Avoir un engrais naturel et gratuit pour le jardin mais aussi un retour à la terre qui améliore la structure et la fertilité du sol.

COMPOSTER, CE N'EST PAS COMPLIQUE

VENEZ NOMBREUX

UN SEAU VOUS SERA REMIS A L'ISSU DE L'ANIMATION

APPORTEZ VOS BIODECHETS (épluchures, marc de café...)



La commune est à la recherche de personnes référentes qui seront en charge de l'entretien et du bon fonctionnement des composteurs.
Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie.

Club Amitiés Loisirs de Chevrières42

Thé dansant

**Dimanche
16 mars 2025
14h.à 19h.**

***Animé par
Musiciens du pays***

**Réservation
Au 06 95 24 99 79**

***Le Pré O
Le bourg
Chevrières 42***



Entrée 10 euros